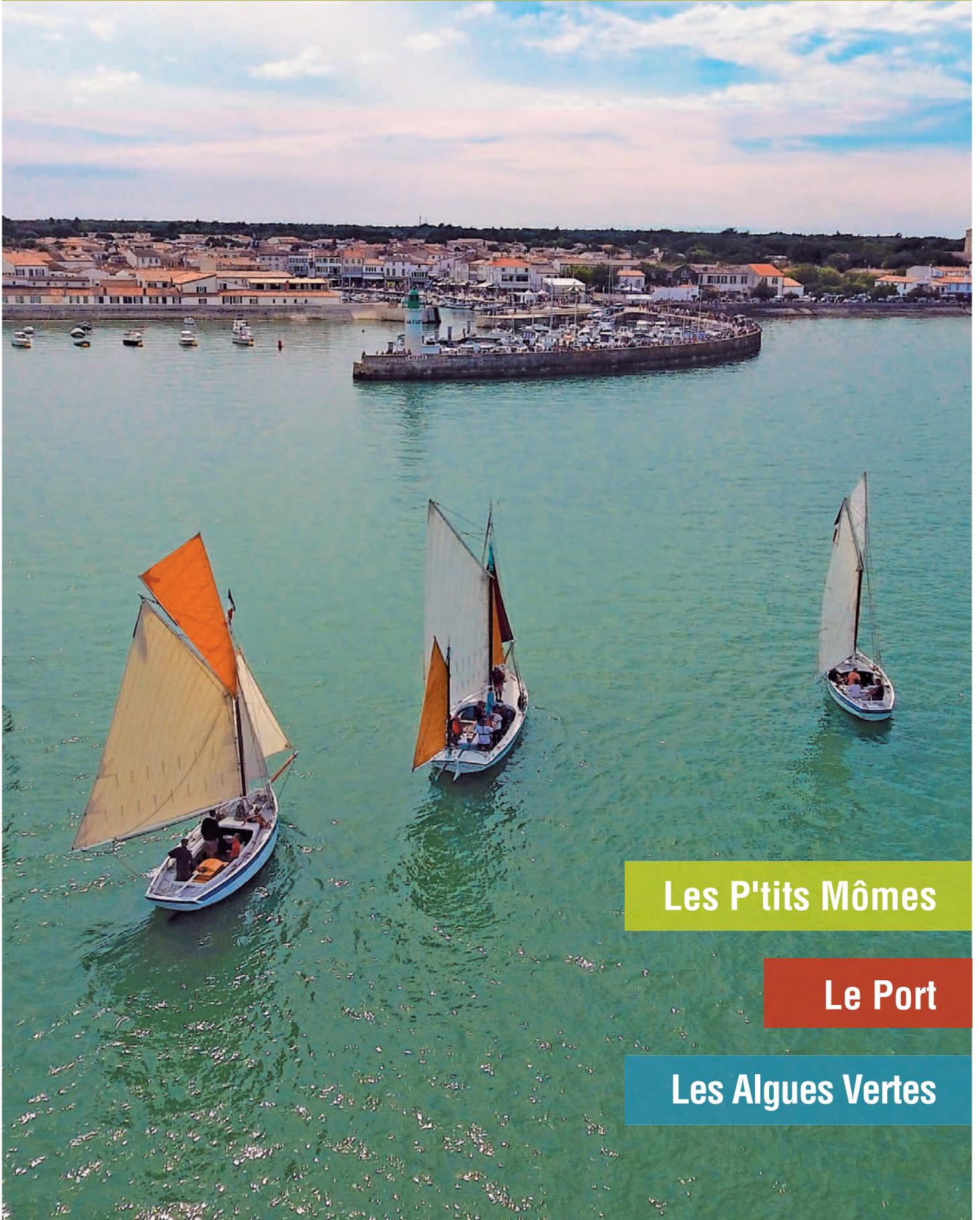


BULLETIN MUNICIPAL - AUTOMNE/HIVER 2017

La Flotte *et vous !*



Les P'tits Mômes

Le Port

Les Algues Vertes

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL
AUTOMNE/HIVER 2017



La saison touristique 2017	P4
Les écoles	P6
L'espace Bel Air	P10
Les travaux dans la commune	P14
Le devenir du Port	P15



Un nom, une rue... Nicolas-Josué Brizard Durocq et Pierre Valleau	P16
La Maladrerie	P18
Les Algues vertes à La Flotte	P19
Agriculture irriguée, bilan de la campagne 2017	P22
Des nouvelles du marché	P23
Rencontre avec... Evelyne Bonnaud	P24
Bienvenue à Brigitte Bailly	P26
Actualités communales	P27
Église Ste Catherine, grande activité le dernier week end de novembre	P28
Le repas de l'Age d'Or	P29
Cérémonie du 11 novembre	P30
Au revoir aux sœurs de la sagesse	P30
Etat Civil	P31
Cérémonie des Vœux	P32

La Flotte. Bulletin Municipal
Automne - Hiver 2017

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)

Secrétaire de Rédaction :
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

Mise en page : Asbury

Impression : imprimerie Mingot.

Ont collaboré au Bulletin : Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Chantal Dutheil, Michèle Drouin, Alain Croci, Jacky Oger, Isabelle Masion-Tivenin, Elsa Robinel, Patrick Salez, Eric Lem.

Photos : Mairie de La Flotte, Simon-Pierre Berthomès, Elsa Robinel, M. Baudon, DDRM 17, JMCA, Dorian Plantecoste, Chorale Vives Voix, SCR, Gymnastique PLF, X.

La photo de couverture a été réalisée par Emmanuel Journal.

Dépôt légal : Décembre 2017

Édition : 3.000 exemplaires.

MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32
Horaires d'ouverture du Secrétariat
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h
Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

2017 Une année exceptionnelle

Cette année 2017 a été riche d'évènements pour la France.

L'élection présidentielle du 7 mai 2017 en a surpris plus d'un et l'éclatement des principaux partis politiques, empêtrés dans leur lutte d'influence et divisés comme jamais depuis 50 ans, a permis aux candidats se réclamant du soutien au nouveau Président de la République, de l'emporter à l'élection Législative du 18 juin 2017.

Une nouvelle famille politique est née, renvoyant les anciens députés dans leur province après des années de mandats.

2017, c'est aussi une tentative de moralisation de la vie politique. La fin du cumul des mandats pour les parlementaires et la suppression de quelques avantages superflus dont ces derniers bénéficiaient.

Tous ces changements vont-ils profiter aux communes ?

La fronde des Maires, lors de leur congrès de novembre, a fait apparaître un malaise évident, particulièrement dans les petites communes. La baisse des dotations de l'Etat oblige aujourd'hui chacun des Maires à être vigilant quant aux choix des projets à engager et à gérer au mieux les moyens dont dispose leur commune. La commune de La Flotte n'échappe pas aux conséquences de la réduction des aides de l'Etat.

Enfin la mise en application des mesures issues de la loi dite « Notre » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui définit les compétences de chaque collectivité, bouleverse les habitudes des élus. C'est ainsi que la concession de notre port qui nous avait été

confiée par le département en 1987 cessera au 31 décembre de cette année, le département se substituant à la commune. Il s'agit là d'un changement important, car depuis 30 ans, les élus se sont considérablement impliqués pour entretenir et équiper le port, l'avant-port et l'ensemble de la zone portuaire.

Tous ces changements qui nous sont imposés n'entament en rien notre volonté de poursuivre notre mission au service des Flottais. Une gestion rigoureuse et efficace au cours de ces 40 dernières années a permis à la commune de disposer de moyens financiers qui la mettent à l'abri des restrictions de crédits de l'Etat. Dans ce bulletin municipal automne-hiver 2017, vous découvrirez les initiatives prises par les élus du conseil municipal pour poursuivre la mission que les Flottais et les Flottaises leurs ont confiée dans tous les domaines qui relèvent de leurs compétences et de leurs responsabilités.

2018 sera encore à La Flotte une année de réalisation de travaux de qualité pour mettre en valeur notre commune qui vient de se voir confirmée comme « L'un des plus beaux villages de France » et une année festive tout au long de l'été.

A vous toutes et à vous tous, je souhaite de belles fêtes de fin d'année et mes vœux de bonheur et de réussite pour 2018.

Votre Maire,
Léon Gendre





Des virements de bord au plus près de la jetée

Retour sur la La Saison Touristique

Une nouvelle saison touristique s'achève avec son lot d'analyses et de commentaires variés, selon les caractères des uns ou des autres, « tantôt le verre est à moitié plein, tantôt à moitié vide ».

Si les professionnels de la commune interrogés sont satisfaits de leur activité et estiment avoir fait « une bonne saison », celle-ci ne peut-être qualifiée de « saison record ».

Des professionnels ont ouvert leur établissement dès les vacances de février et ont reçu leurs premiers vacanciers venus profiter du soleil hivernal. Certains sont restés ouvert au mois de mars et ont poursuivi leur préparation de la saison estivale tout en recevant les clients.

Au printemps les visiteurs ont été nombreux à franchir le pont, les données publiées par la Régie du pont en hausse de 3,6 à 8 % selon les mois, l'attestent. La saison touristique débute de plus en plus tôt.

Toutefois, les chiffres de juillet sont moroses. 359 229 véhicules ont passé le pont, soit une baisse de 5 % par rapport à juillet 2016. Des explications sont avancées, mais elles ne font pas toutes l'unanimité. Est-ce le calendrier scolaire ? La fin tardive de l'année scolaire ? Les étiquettes aux prix élevés ? La météo ?

L'afflux des touristes étrangers est toujours en augmentation : britanniques, belges allemands, espagnols, ... Des nouvelles pratiques se confirment : le touriste à la journée, les séjours de trois jours, ... Une réflexion doit commencer sur les pratiques touristiques actuelles pour présenter de nouvelles propositions de séjour et d'activités.

Néanmoins dans les rues de notre commune, sur le port, sur le cours, à la plage, ... les visiteurs sont toujours aussi nombreux. Les animations proposées ont toujours autant de succès.

Les animations quotidiennes des soirées se sont déroulées du vendredi 7 juillet au samedi 2 septembre, attirant sur le port des milliers de promeneurs appréciant les restaurants, les glaces... Nous saluons ici le travail réalisé par Maryse Vanoost, Adjointe chargée des fêtes et des animations.

Une programmation éclectique permet de satisfaire le plus grand nombre : l'incontournable « ZAGO » suivi par des centaines de spectateurs, les orchestres de jazz, la musique classique avec le festival « Musique en Ré ». N'oublions pas les associations locales : les chorales, l'« Harmonie Municipale », « Harmony's Swing »... Les dîners aux étoiles organisés au marché par l'UCAF ou sur le port attirent toujours des centaines de convives.



Le marché de nuit.



Les décors d' "Une nuit à l'Opéra"

Les régates du CNLF ou les tournois de bridge font le bonheur de nombreux passionnés.

Le marché nocturne, organisé par Alain Croci, Adjoint en charge du marché et des commerces, a encore connu un très grand succès. Plus de la moitié des camelots reviennent chaque année. Des vacanciers des communes voisines viennent déambuler entre les stands.

Enfin, on relèvera les trois moments forts de juillet et août :

La soirée du 14 juillet a vu affluer des milliers de vacanciers suivre la retraite aux flambeaux animée par les percussions de « *Batucada* », admirer le feu d'artifice pyromusical « *Main dans la Main* », suivi du bal avec l'orchestre de variété-jazz « *Tapis Rouge* ».

Le lundi 7 août, le port a accueilli le « *Coppélia* », un ancien bateau ostréicole des pertuis charentais, construit à Marennes en 1952. Ce navire en bois mesure 14,5 mètres pour un déplacement de 10 tonnes, avec une voilure de 144 m² en 4 voiles. Il était l'invité d'honneur des « *Rendez-vous de l'île de Ré* ».

Durant l'après-midi, des centaines de badauds ont pris position sur la jetée pour

admirer les manœuvres des ces vieux gréements. Ceux-ci s'efforçaient de virer au plus près de la jetée pour le plus grand plaisir du public.

Le lendemain plusieurs de ces bateaux des pertuis se sont échoués sur le platin de la Clavette. Le *patron* de chaque navire a pu expliquer leur histoire singulière.

Le dimanche 13 août, la fête de la Saint Laurent s'est à nouveau révélée, cette année encore, comme le clou de notre saison estivale. Cette année le thème était l'opéra.

La décoration du port, réalisée par Yves et son équipe, Alain, Charly, Guy, Jean-Claude, Patrick, Olivier, ... et tous les nombreux bénévoles, était inspirée de l'architecture de l'opéra Garnier de Paris ; des portraits géants des compositeurs ornaient les façades du quai de Sénac.

Le soir près de 15 000 personnes ont envahi le port et ses abords pour admirer le feu d'artifice pyromélodique créé par la société **Ruggieri** sur le thème « *Une nuit à l'Opéra* ».

Que toutes celles et tous ceux, professionnels, associations et bénévoles, soient ici remerciés pour leur implication dans les activités et les animations qui ont fait, une fois de plus, le succès de la saison estivale.

POINT SUR CETTE RENTRÉE



Les enseignantes de l'école maternelle : Virginie Garandel, directrice, Valérie Luxe et Hélène Jolivet

122 élèves ont fait leur rentrée cette année en école élémentaire, ils sont répartis sur 5 classes dont deux doubles niveaux en CM1-CM2. La sixième classe a été fermée sur décision de l'inspection académique ((les effectifs étant inférieurs à 129).

A l'école maternelle, 72 enfants sont présents, trois classes de double niveau (une petite et moyenne section ainsi que deux moyennes-grandes sections)

ont été constituées pour un effectif respectivement de 23, 24 et 25 élèves.

Trois nouvelles maîtresses sont arrivées dans l'établissement : Hélène Jolivet et Marie Fortuna pour la classe des 24 MS/GS ainsi que Valérie Luxe qui remplace Mme Charrier pour les 25 MS/GS.

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.

PETITE HISTOIRE DU RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS DANS NOS ÉCOLES COMMUNALES

Suite aux changements institutionnels au printemps 2017, la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours d'enseignement a été offerte sous la condition qu'il y ait unanimité entre les différents acteurs éducatifs (enseignants, parents d'élèves et mairie) sur le sujet.

Isabelle Masion Tivenin, Adjointe en charge des affaires scolaires, a donc convoqué, le 16 Juin 2017, une réunion technique réunissant la commission des affaires scolaires, les représentants de l'équipe enseignante, Mme Virginie Garandel, directrice de l'école maternelle et Mme Hélène Cassin pour l'élémentaire, les parents d'élèves élus aux conseils d'écoles ainsi que Mme Aline Guffroy, directrice de l'association « La Farandole », devenue « Les P'tits Mômes », structure municipale au 1er septembre dernier.

La première partie de la réunion a été consacrée au bilan de la réforme des rythmes scolaires mise en place depuis le mois de septembre 2014.

Les enseignants ont souligné l'avantage des matinées plus longues, car plus propices aux apprentissages. Si tout le monde a salué la qualité des activités proposées dans le cadre des TAP (*Temps d'Activité Périscolaire*), il est vite ressorti que, pour l'ensemble des participants, ce rythme de 4 jours et demi représentait une grande fatigue pour les enfants.

Unaniment, toutes les personnes présentes se sont alors prononcées pour un retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2017.

Des horaires ont alors été présentés par Mme Virginie Garandel et par Mme Hélène Cassin, les enseignants ayant été préalablement consultés sur le sujet :

- école Maternelle : 8h55/12h15 - 13h45/16h25
- école Élémentaire : 8h45/12h15 - 13h45/16h15

Ces horaires gardent l'objectif d'une matinée plus longue, point positif de la réforme. Ceux-ci ont été validés en conseil d'école et ont, ensuite, été votés par le conseil municipal.

Trois mois après la rentrée, un point a été fait lors du conseil d'école tant en maternelle qu'en élémentaire sur ces changements. Les équipes enseignantes ainsi que les parents d'élèves ont tous souligné que les enfants étaient moins sujets à la fatigue et plus ouverts aux apprentissages le jeudi et le vendredi.



L'atelier HIP HOP

LES ATELIERS DU MERCREDI

Nouveau cette année avec le retour de la semaine de quatre jours et la fin des TAP, pour répondre à la demande des enfants et de leurs parents, la Commune a souhaité poursuivre certaines activités. Ainsi, elle organise dans le cadre de l'Accueil de loisirs, tous les mercredis en période scolaire des ateliers à l'école, ouverts à tous les enfants de l'école de la Grande section au CM2. L'inscription se fait à l'année afin de pratiquer les activités sur une période de plusieurs mois, cadre propice à un vrai travail et à une progression des enfants. L'objectif est, notamment, de favoriser l'accès à des activités pour tous les enfants, en les pratiquant dans un lieu parfaitement connu et à un tarif que le conseil municipal a souhaité modéré.

Les enfants et les familles ont répondu « présent » à ces nouvelles activités avec la participation de près de quarante enfants !



Atelier THEATRE

Le mercredi de 10h à 11h30 à l'école salle de l'ALSH, avec Laure Huselstein de la « Compagnie Ilot-Théâtre » :

Jeux théâtraux, improvisation, développement de l'imaginaire, de la confiance en soi, de l'écoute des autres par une approche ludique de la découverte du théâtre.

12 enfants suivent cet atelier et espèrent pouvoir bientôt faire une petite représentation devant leurs camarades de l'école et parents.



Atelier HIP HOP

Le mercredi de 10h 11h30 au gymnase de l'école, avec Jonathan Rouget de l'association *Collectif Ultimatum* :

Découverte et pratique de la danse Hip Hop, improvisation, activité physique, écoute musicale dans un cadre ludique.

17 enfants inscrits, passionnés par l'univers créatif de la culture Hip Hop.



Atelier MULTISPORTS

Le mercredi de 14h30 à 16h au gymnase de l'école, avec Alexandre Leray, animateur sportif diplômé :

Découverte et pratique par cycle de plusieurs activités sportives pour permettre aux enfants de développer leurs capacités physiques et motrices, sensations variées au sein d'un groupe et dans un cadre ludique.

10 enfants suivent cet atelier et ont pu déjà pratiquer de nombreuses activités.

« LES P'TITS MÔMES »,

UN NOUVEAU SERVICE COMMUNAL DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE



Aline Guffroy, entourée de l'équipe des P'tits Mômes, avec M. le Maire, Isabelle Masion Tivenin, adjointe et Brigitte Bailly, DGS.



Vendredi 24 novembre à l'invitation de l'équipe de l'Accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) et de la Commission des affaires scolaires, un moment festif réunissant élus, parents et partenaires, s'est déroulé pour célébrer les premiers mois de fonctionnement de ce nouveau service communal.

En effet, depuis le 1^{er} septembre, la commune a repris la gestion de l'Accueil de loisirs, anciennement « La Farandole », suite à la décision des adhérents de dissoudre l'association. La reprise de ce service a nécessité un travail très important de la part d'Isabelle Masion Tivenin, Adjointe en charge des affaires scolaires et de Brigitte Bailly, nouvelle Directrice générale des services.

Afin de pouvoir être agréé par la CAF (*Caisse d'Allocations Familiales*) et la DDCS (*Direction Départementale de la Cohésion Sociale*) de nombreuses démarches administratives ont dû être entreprises. Un règlement intérieur a été rédigé, des tarifs établis et une régie créée pour facturer et encaisser les règlements des familles. Toutes ces informations sont disponibles sur le site de la commune (laflotte.fr).

Il a également fallu recruter du personnel. La reprise du personnel déjà salarié de « La Farandole » a été privilégiée. Le conseil municipal a été consulté afin de délibérer sur certains aspects, notamment la création de postes. Cinq personnes sont nécessaires pour assurer l'accueil des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires du mercredi et des vacances dans le cadre des normes d'encadrement exigées.

Les enfants fréquentant la structure ont été sollicités pour donner un nom à leur accueil de loisirs. Après réflexion et échanges entre eux, ils se sont décidés pour « **Les P'tits Mômes** », choix que le conseil municipal a entériné en séance le 19 octobre.

L'équipe des « **P'tits Mômes** », sous la direction d'Aline Guffroy, compte quatre animateurs et animatrices, Sylvain Nouailler, Angélique Dagand, Melissa Leplat et Bernadette Termeau.

Depuis la rentrée ils ont mis en place de nombreux projets avec un seul mot d'ordre « le bien-être des enfants » ! L'équipe a dû également rédiger deux nouveaux projets : éducatif et pédagogique. Ce travail a favorisé les échanges entre les membres de l'équipe, mais aussi avec la mairie pour réfléchir sur les valeurs et les principes de fonctionnement de la structure.

Parmi les nouveautés :

- de l'aide aux devoirs assurée deux soirs par semaine avec l'accompagnement de Lydia Bonin bibliothécaire de la BCD (*Bibliothèque Centre Documentaire*) de l'école et Dominique Gaugy bénévole,
- la mixité des élèves de maternelle et élémentaire pour les temps périscolaires afin de favoriser les échanges entre les enfants,
- les sorties à la « Bibliothèque pour Tous » de La Flotte le mercredi matin pour les plus petits.

Des sorties sont toujours organisées, tant le mercredi après-midi que pendant les vacances scolaires avec déjà la piscine, le festival du film documentaire à La Rochelle en novembre, le bowling, l'aquarium de La Rochelle et des échanges inter-accueil de loisirs de l'île de Ré.

La commune souhaite assurer un accueil de qualité pour les enfants et rendre un service aux familles. Ainsi pour l'ouverture pendant les vacances, les familles sont consultées pour répondre au mieux aux besoins. Les « **P'tits Mômes** » seront ainsi la seule structure ALSH ouverte pendant les vacances de Noël.

Bref une nouvelle aventure qui commence !



L'ÉCOLE SAINTE CATHERINE

Selon l'expression-même d'Olivier Lévêque, Président de l'Association des Parents d'Elèves de l'école Sainte Catherine, la rentrée scolaire 2017 s'est bien passée, avec un effectif en constante croissance, des élèves en provenance de La Flotte mais aussi des autres communes de l'Île de Ré, enfin avec une animation de plus en plus structurée (d'un côté une équipe d'enseignants proche des élèves, de l'autre une association des Parents d'Elèves suivant l'application du projet pédagogique de l'école).

L'école Sainte Catherine est un établissement sous contrat avec l'Etat et appartient au réseau « *Sagesse France* ». Elle est dirigée par Isabelle Girard, entourée d'une équipe d'enseignants et d'agents assurant la bonne marche de l'ensemble.

L'enseignement dispensé va de la maternelle au CM2.

En termes d'effectifs, l'école est passée de 36 à 72 élèves en trois ans. Et l'augmentation des effectifs s'accélère puisqu'entre 2016 et 2017, malgré le départ naturel des élèves de CM2 entrant en 6^{ème}, le nombre total d'élèves est passé de 60 à 72.

L'école développe chaque année des projets pédagogiques. Ainsi, pour la rentrée 2017, le projet porte sur les instruments de musique à percussion : un vendredi par mois - baptisé "le vendredi sans cartable" - les élèves s'entraîneront et prépareront le spectacle de fin d'année autour du thème des percussions.

D'autres projets sont également inscrits à l'agenda de cette année : le marché de Noël de l'APE (*Association des Parents d'Elèves*), un vide-grenier le 22 avril, une kermesse de fin d'année avec tombola, enfin le calendrier de l'école.



**ÉCOLE
SAINTE CATHERINE**



L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE

« POUR LA FRANCE »

Créée en 1911, l'Association gymnastique « Pour la France » a pour principal objet de favoriser la pratique de la gymnastique sportive.

A l'instar de plusieurs autres clubs sportifs créés en cette période d'entre-deux-guerres - 1870 et 1914 - l'objectif de ces associations est de préparer physiquement les jeunes hommes à un engagement patriotique. C'est seulement en 1949 que les filles y firent leur entrée.

Membre de la Fédération Sportive et Culturelle de France, elle propose à ses adhérents plusieurs activités culturelles et sportives : la gymnastique sportive, certes, mais également l'éveil physique des plus petits ou bien le cirque ou encore le Qi Jong (une gymnastique chinoise posturale) ou le hip-hop.

Comment fonctionne cette association ?

Installée à l'Espace Bel Air, la gymnastique sportive bénéficie depuis 2008 d'une salle plutôt bien équipée dans un environnement propice aux activités sportives.

Sa présidente, Marilyne POIX, nous en parle avec enthousiasme. Tout en adressant ses remerciements à la Mairie de La Flotte pour son soutien, elle tient à insister sur le caractère bénévole des intervenants sans lesquels rien ne pourrait fonctionner.

Le Bureau de l'association doit être renouvelé lors de la prochaine assemblée générale pour recevoir de nouvelles forces vives.

Marilyne est titulaire de trois diplômes d'Animatrice : Gymnastique féminine, Eveil de l'enfant, et Forme et Détente. Marilyne se prépare au Certificat de Qualification Professionnelle en Activités Loisirs et Sportives.

Comme dans toutes les associations dédiées aux jeunes, les parents jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des activités. Ils sont largement mis à contribution pour les déplacements et certains d'entre eux, gymnastes eux-mêmes ou professeurs d'éducation physique, apportent ponctuellement leur aide à Marilyne.

Un effectif nombreux et un rythme soutenu d'activités.

Avec 110 adhérents en provenance de La Flotte, mais aussi de Saint Martin, Rivedoux, Le Bois Plage et Sainte Marie, l'association comporte plusieurs groupes de gymnastes :

- un groupe d'éveil pour les enfants de 3-4 ans,
- un groupe Poussines et Poussins pour les 4-10 ans,
- un groupe Jeunesses pour les 10-14 ans,
- un groupe d'Aînés pour les plus de 14 ans.

Et chaque groupe se subdivise en un sous-groupe de « Loisir » et de « Compétition », permettant ainsi à chacun de satisfaire ses attentes.

Les cours sont au nombre de deux par semaine et durent 1h30 chacun.

Marilyne précise : « *Quand approche l'adolescence, il arrive que des jeunes se dirigent vers d'autres activités physiques (comme les arts martiaux : judo ou karaté, ou des sports collectifs comme le rugby), mais l'important est qu'ils continuent de développer l'effort et rigueur, valeurs qui les accompagneront tout au long de leur vie* ».

Des occasions fréquentes pour les gymnastes d'exercer leurs talents.

Les activités de l'Association Sportive « Pour la France » s'inscrivent dans le calendrier de la région « Nouvelle Aquitaine ». A ce titre, les gymnastes y participent aux compétitions organisées.

Toutefois, en raison de l'étendue de cette nouvelle région, regroupant 3 anciennes régions, 12 départements, ce qui en fait la plus grande de France, le nombre des compétitions officielles est plus réduit.

C'est pourquoi il a été décidé de maintenir les compétitions intra-départementales, ce qui a pour avantage de multiplier les occasions de rencontres.

Au niveau du palmarès, les résultats de cette année démontrent combien les efforts et la persévérance des gymnastes ont payé. Plusieurs rencontres auxquelles ont pris part les gymnastes du club :

- Le Challenge par équipe Jeunesses/Aînées aux Herbiers (85), le 12 mars,
- Les Premières Rencontres Poussins à La Rochefoucauld (16), le 19 mars,
- Le Championnat Régional Individuel P/J/A à Marans (17), les 1 et 2 avril,
- Le Programme Libre P/J/A à Ars-en-Ré, le 23 avril,
- Le championnat régional FSCF par équipe poussines, jeunesses et aînées à Marans les 13 et 14 mai dernier, où les gymnastes de La Flotte ont gravi la plus haute marche du podium. Lauréates aussi du mouvement d'ensemble aussi bien en jeunesses qu'en aînées et à titre individuel, trio flottais (Karen Léger, Avril Danna, Yolène Boury) pour les jeunesses, une 6^{ème} place pour les aînées (Esther MOYEZ) et une 10^{ème} place pour les poussines (Marine Favier). Bravo à ces talentueuses gymnastes ainsi qu'aux 4 juges formées par le club (Esther, Héroïse, Léa et Marilyn).

L'association flottaise prépare sa participation au Championnat National de Gymnastique qui aura lieu les 30 juin et 1^{er} juillet à Valognes (près de Cherbourg). Souhaitons leur « courage et succès » pour cette nouvelle année.



Marilyne Poix

BRAVO S.C.R.

La première partie de la saison se termine bien pour l'ensemble du Club, des plus petits aux plus grands.

Félicitations à toutes les équipes, en particulier aux Séniors (photos ci-contre) qui ont dominé la poule 1 du Groupe B dit de « *Brassage* ». Les deux premiers de cette poule se sont qualifiés pour disputer les matchs de la promotion d'Honneur au cours du prochain trimestre. **1^{er} de la poule, le S.C.R. est qualifié.**

L'équipe fanion va retrouver La Tremblade, du même groupe, mais également les deux premiers des trois autres poules. A ce stade de la compétition, le niveau est plus élevé, contacté le président du SCR se dit « *confiant dans les joueurs et les entraîneurs pour atteindre la qualification en Honneur pour la saison prochaine* ».

Les nombreux supporters du SCR qui fréquentent le stade de Bel Air le dimanche après-midi, sont heureux de cette qualification. Il va y avoir de belles parties, venez les rejoindre.



La Chorale Vives Voix en concert dans l'église de la Flotte

LA CHORALE « VIVES VOIX »

Depuis plusieurs années, des amateurs et des amatrices de chant classique, rassemblés dans la chorale « Vives Voix », se réunissent à la salle Daniel Rousseau à l'Espace Bel Air.

Début septembre, elle a fait sa rentrée. Sous la direction du Chef de chœur, Brigitte Delzenne, les répétitions ont repris tous les lundis de 18 à 20h.

La chorale poursuit l'exploration du répertoire de la musique sacrée, avec cette année la découverte de l'un des chefs d'oeuvre de Mozart : *Le Requiem*. Pour des pièces importantes, elle s'associe à la chorale « *la Clé des Chants* » de Marsilly.

Des concerts sont prévus tout au long de l'année pour partager l'amour de la musique avec le public.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas un instant. L'apprentissage des œuvres classiques est accessible à tous.

En toute simplicité et convivialité, venez « goûter » cette harmonie musicale.

Contact : chorale.vivesvoix17@orange.fr

Téléphone : 06 34 96 74 32

RÉ ESPACE JEUNES



Les jeunes à la collecte de la Banque Alimentaire



Elise Cuau, la directrice

Ré Espace Jeunes, installée à l'Espace Bel Air, accueille les jeunes de 12 à 17 ans et organise à leur intention, et sur la base de leurs propres propositions, des loisirs en divers domaines culturels ou sportifs (voir toutes les infos jeunes sur : <http://laflotte.fr/jeunes>)

Pour en savoir plus sur les projets de cette association, nous avons décidé de rencontrer Sylvie Savinien, présidente, et Elisa Cuau, directrice.

Ré Espace Jeunes, ou un pilotage fondé sur le sens de l'écoute des jeunes, leur esprit de créativité et sur la motivation des familles.

Encadrées par un bureau composé de six responsables¹, les activités - soumises à une réglementation stricte, notamment en matière de sécurité - attirent de plus en plus de jeunes, originaires des quatre coins de l'île de Ré.

Environ 35 jeunes sont inscrits à l'année dont 25 fréquentent assidument les locaux de l'association. Parmi eux, un peu plus de la moitié est originaire de La Flotte.

Ré Espace Jeunes bénéficie du soutien financier de la commune, de celles dont les jeunes sont inscrits et participent aux activités. De plus pour certains projets, l'association reçoit une participation de la Communauté de Communes et de la CAF (*Caisse d'Allocations Familiales*).

Comment sont arrêtés les projets de l'association ? C'est en fait à partir des idées apportées par chaque participant que se construisent les projets. Et dès lors qu'une idée est retenue, tout le monde « met la main à la pâte ». Les adultes se chargent principalement des aspects réglementaires, sécuritaires et financiers, et les jeunes assument ce qui contribuera à la réussite opérationnelle du projet.

Un point est très régulièrement fait avec les intéressés, permettant d'éventuelles pistes d'amélioration.

Par exemple, cet été, que s'est-il passé ? Et pour l'année à venir, quels sont les principaux projets décidés ?

Tout d'abord, un séjour à Anglet au Pays Basque, a été organisé du 25 au 29 juillet dernier avec 19 jeunes et 3 animateurs. Trois véhicules ont transporté tout ce petit monde, avec leurs valises et équipements de loisirs. Le Centre de vacances qui les accueillait assurait les repas, mais il est arrivé que les jeunes aient pris de A à Z, l'élaboration des repas.

Un souvenir formidable selon les participants qui ont grimpé les 6kms de pente pour atteindre le sommet de « la Rhune », pratiqué le VTT, le rafting, ... et visité des villes du pays basque comme Saint Jean de Luz et Biarritz.

D'autre part, un stage de hip-hop a été organisé durant la semaine du 23 octobre avec la participation du Collectif Ultimatum et de son danseur professionnel (le même qui intervient dans les ateliers des P'tits Mômes.). Deux heures par jour, une bonne douzaine de jeunes y ont participé, dont certains souhaiteraient pouvoir prolonger ce stage sur l'année complète.

Autre projet qui fait son chemin : le "Graff" ... il s'agirait là de repeindre le skate-park de Bel air à l'aide de tags artistiques.

Enfin un volet humanitaire et solidaire que les jeunes ont à cœur de développer et qui se décline en plusieurs actions :

- le 25 novembre, la collecte de la Banque Alimentaire, à l'Intermarché, avec les bénévoles de La Flotte,
- début décembre, une collecte de jouets, destinés aux enfants défavorisés,
- en février 2018, l'organisation en liaison avec le SAMU Social de La Rochelle de la distribution de goûters et soupes, par les jeunes de 16-17 ans,
- début 2018, l'organisation de stages de premiers secours, en liaison avec les Sapeurs Pompiers de La Flotte.

Mais le nerf de la guerre restant encore et toujours le financement, l'association a décidé de développer son propre autofinancement à travers un certain nombre d'actions.

- Dans ce cadre, les jeunes de l'association ont participé le 2 novembre à Périgny à un « Laser-game » et vendu des meubles anciens qu'ils ont eux-mêmes repeints ou rénovés. Cette activité sera développée tout au long de l'année.
- Le 18 novembre, les jeunes ont fait les paquets cadeaux chez Cultura sur la Zone commerciale de Beaulieu.
- Enfin, l'idée d'un cinéma de plein air, au cours duquel les spectateurs pourraient se régaler de crêpes et autres friandises, fait son chemin.

Composition du Bureau : Sylvie SAVINIEN, présidente; Hélène DUMUGUET, vice-présidente; Virginie AYADI, trésorière; Marie DHUICQUE, trésorière-adjointe; Virginie VALADAS, secrétaire; Déborah CALTOT, secrétaire-adjointe.



Travaux sur le cours Chauffour



Le parapet des jeux de la Clavette



Réhabilitation d'un logement communal



LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Plusieurs chantiers sont actuellement en cours, dont en particulier celui de l'évacuation des eaux pluviales et celui du parapet de La Clavette. Certes, il en résulte quelques désagréments de circulation, mais soyez-en convaincus : le résultat devrait être à la hauteur des attentes.

• Les eaux usées

Deux objectifs sont poursuivis : élargir le diamètre des canalisations et éliminer les coudes, vecteurs de difficultés d'évacuation des eaux.

Les travaux qui affectent les zones du Cours Chauffour et de la Base Nautique, ont débuté en novembre et doivent s'achever pour mars.

• Le parapet de La Clavette

Cette promenade du Front de mer, très fréquentée, était déformée. Elle n'était plus adaptée aux personnes à mobilité réduite et ne permettait plus une bonne évacuation des eaux pluviales.

Pour la réalisation de ces parapets, la commune a souhaité, à l'instar de ce qui a été réalisé le long de la plage de l'Arnairault, faire usage de matériaux nobles, contribuant ainsi à donner de La Flotte une image d'élégance.

Une première tranche (depuis l'aire de jeux d'enfants jusqu'à la cale à bateaux, soit 140m de long) s'achèvera d'ici la fin de l'année.

Une deuxième tranche (depuis la cale à bateaux jusqu'à la base nautique, soit 190m de long) sera terminée pour Pâques.

• Les bâtiments communaux

La rénovation des biens de la commune est une nécessité constante. L'appartement rue de la Clavette au Groupe scolaire, laissé disponible par la nouvelle réorganisation de l'ALSH, est en cours de rénovation avant l'arrivée du nouveau locataire.

LE PÔLE SPORTIF DE BEL AIR SE RENFORCE ET POURSUIT SES AMÉNAGEMENTS D'INFRASTRUCTURES

La commune est déjà bien dotée en équipements sportifs, notamment sur le site de l'espace Bel air. Mais dans son programme d'investissement, défini en 2014, le conseil municipal avait prévu de renforcer ses équipements, notamment pour les activités dites « douces ».

En effet, actuellement, la salle des fêtes de la mairie et le gymnase de l'école sont utilisés chaque semaine pour des activités de danse, gymnastique, yoga, pilates, Qi Gong dans un cadre associatif. Activités qui connaissent un nombre de pratiquants en croissance.

Les salles utilisées n'étant pas idéalement adaptées à ces activités, les élus de la Commission Jeunesse et Sports ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau projet de deux salles pour les accueillir. Celui-ci devrait débuter au début de l'année 2018.

Ces deux salles seront construites dans le clos communal adjacent à l'Espace Bel air avec des équipements répondant aux normes exigées et offrant aux pratiquants un confort renforcé : vestiaires, douches, WC pour PMR, plancher au sol, barres de danse, miroirs, luminosité, isolation phonique, rangements pour les associations.

LE DEVENIR « DU PORT »



En rouge, le périmètre maritime portuaire

Le département avait confié l'aménagement, l'entretien et l'exploitation du port à la Commune pour une durée de trente ans dans le cadre d'un contrat de concession. Celui-ci arrive à échéance le 31 décembre 2017.

En application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, les ports relèvent de la compétence des départements. Ils ne peuvent plus être concédés à une commune, éventuellement à un syndicat mixte où se retrouvent les collectivités intercommunales.

Cette évolution législative incite le Département à reprendre, en régie directe, les ports dont il avait concédé la gestion. Ainsi, au 1^{er} janvier 2018, celle de notre port est reprise et assurée par le Département.

De nombreuses questions se posent à vos élus quant au devenir de notre port. Une première rencontre avec le Vice-Président du département, chargé du développement durable et de La Mer, accompagné du directeur du service, a permis de mieux comprendre ce nouveau contexte, « *la loi est très claire, les ports ne peuvent plus être concédés aux communes* ».

M. le Maire a convié, en présence du directeur de la Mission Mer du département, les associations des activités portuaires : le C.N.L.F. (cercle nautique de La Flotte), l'A.U.P.L.F. (association des usagers du port de La Flotte) et l'association Flottille en Pertuis, pour leur exposer cette nouvelle situation.

Le périmètre portuaire sera donc géré par le département qui en assurera les charges et percevra les recettes. Les instances portuaires demeurent : le conseil portuaire sera toujours présent avec son avis consultatif, mais la commune n'aura qu'un représentant, le maître de port sera sous l'autorité du département, ...

L'utilisation du port, les fêtes et les manifestations seront poursuivies, comme de coutume. L'entretien des réseaux, le nettoyage des abords, ... seront assumés par la commune, ... Une convention de prestation entre le département et la commune sera établie pour bien préciser les droits et les devoirs de chacun.

Au moment où nous rédigeons ce présent Bulletin, cette convention est en cours d'élaboration.

Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro.



Réunion d'Information du Conseil et des associations d'usagers du port.

un nom, une rue,...

RUE NICOLAS-JOSUÉ BRIZARD-DUROCQ PLACE PIERRE VALLEAU

En choisissant de donner le nom de Nicolas-Josué Brizard-Durocq et de Pierre Valleau à deux voies communales du nouveau quartier de la Maladrerie (en fait, une place et une rue), le conseil municipal a décidé de rappeler, dans l'espace public, le souvenir de deux anciens maires fort dissemblables, mais qui ont en commun d'avoir courageusement présidé aux destinées de la commune à une période difficile - celle des guerres de la Révolution et de l'empire - où La Flotte devait faire face, à la fois, à la conscription qui éloignait beaucoup de jeunes gens pris par l'armée et à la surveillance des côtes, constamment menacées, qu'il fallait assumer avec des volontaires, canonniers improvisés, qu'on choisissait dans la population.

Nicolas-Josué Brizard Durocq

Nicolas-Josué Brizard Durocq était un ancien commis de négociant devenu négociant lui-même et importateur de céréales. Il jouait un certain rôle au sein de la paroisse catholique et de ses œuvres charitables.

A la Révolution dont il était partisan, il devint membre de la Société des *Amis de la Constitution* où son influence s'exerça en faveur d'une adaptation progressive aux nouvelles institutions.

Élu le 13 novembre 1791 en remplaçant de Jean Henry l'ainé qui fut le premier maire de La Flotte, son effort principal porta tout naturellement sur l'approvisionnement des boulangers, puisque c'était en quelque sorte sa spécialité, et sur une fixation stable du prix du pain qui était alors du ressort de la municipalité.

Il s'efforça aussi de calmer l'émotion des paroissiens de l'église Ste Catherine, désorientés par l'éviction du curé réfractaire Mouilleron décidée par les nouvelles autorités départementales en raison de son opposition à la constitution civile du clergé, et son remplacement par un prêtre assermenté, l'abbé Marchand.

Quand la guerre fut déclarée par l'Assemblée Nationale en Avril 1792 et que nos premiers revers firent proclamer *la patrie en danger*, il joua un rôle important dans la constitution du premier bataillon de volontaires de Charente Inférieure et, s'appuyant sur Gustave Dechézeaux qui était alors commandant de la Garde nationale, organisa l'établissement de batteries de canonniers gardes côtes volontaires (photo) au Fort de La Prée, à la pointe des Barres et à celle du Couronneau.

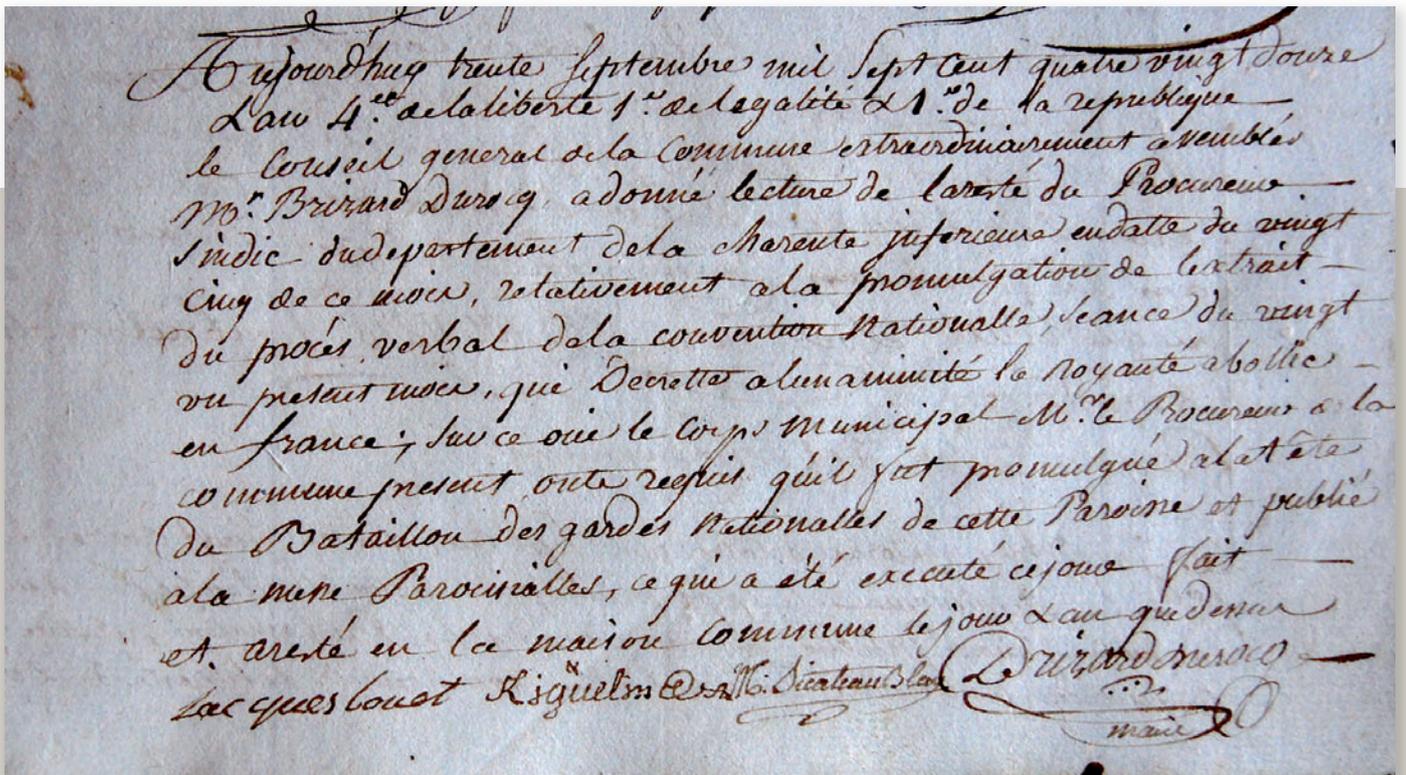
Enfin, en Septembre 1792, la Convention ayant par un décret aboli la Royauté et donné naissance à la première République, il la fit proclamer et applaudir aux différents carrefours de la commune et s'y rallia entièrement.

Envoyés dans l'île au début de la Terreur par *les conventionnels en mission* Lequinio et Laignelot, afin d'y établir un régime d'exception, leurs hommes de main Parent et Quillet, dotés des pleins pouvoirs, n'hésitèrent pas à destituer brutalement Brizard Durocq en octobre 1793, alors qu'il n'avait que deux ans de mandat.

N'ayant jamais dénoncé personne, s'étant cantonné dans le strict devoir de sa charge électorale, celui-ci ne pouvait, en effet, qu'être suspect aux yeux de ces deux *sans culottes* venus, l'un de Paris où il avait participé aux massacres de septembre, l'autre de Rochefort où il était juré du Tribunal Révolutionnaire. Accusé de « modérantisme », crime majeur aux yeux des révolutionnaires partisans du régime de terreur, l'élu de la Flotte dut se cacher pendant un temps assez long et ne reprit sa place au conseil que sous le Consulat et l'Empire.



Musée Ernest Cognacq : garde national.



Extrait d'un conseil Municipal avec la signature de Brizard - Durocq

Pierre Valleau

Employé de la Maison de Commerce Dechézeaux pour la correspondance et la comptabilité, Pierre Valleau, né en 1766, était, aussi, à la veille de la Révolution, Vice-Consul d'Angleterre en raison des liens qu'il avait gardés avec une partie de sa famille qui s'y était exilée à la révocation de l'édit de Nantes.

Ferme soutien de l'Église protestante locale, qui l'avait élu parmi ses *anciens*, c'est-à-dire ses dirigeants - appelés à présider, chacun à leur tour, les assemblées de prière en l'absence d'un pasteur - Il se tint longtemps à l'écart des affaires publiques, se bornant à soutenir l'action de la municipalité et à défendre lorsqu'ils en eurent besoin, Brizard Durocq et Gustave Dechézeaux, devant leurs accusateurs.

Un arrêté du préfet le nomma maire sous l'empire en 1805, fonction qu'il ne quitta qu'après l'abdication de Napoléon en 1814, pour être remplacé par le royaliste Jean-Laurent Deramé.

Ce n'était pas une sinécure qu'être maire du temps de l'Empereur, car la gloire des armées françaises en Europe se payait cher sur le plan intérieur.

Sous le commandement du général Jarry, gouverneur, l'île était en état de siège permanent en raison des menaces de la marine anglaise qui surveillait de très près nos côtes. La présence massive des militaires et le manque de bras pour l'agriculture, résultant des exigences de la conscription, créaient une pénurie alimentaire sévère dans l'île qu'il fallait répartir et essayer de réduire.

De nombreux marins, originaires de l'île, étaient prisonniers en Angleterre et il fallait s'empresse de négocier leur libération lors des rares et courtes périodes où la guerre, quasi permanente, que nous faisait la Grande Bretagne, s'interrompait.

Les maires devaient aussi veiller à l'ordre public et faire face à de graves difficultés sur le plan sanitaire. Les militaires au repos, les permissionnaires, apportaient, en effet, trop souvent avec eux des épidémies. Les réfractaires et les déserteurs constituaient, par ailleurs, un risque permanent d'insécurité. Les municipalités, avec leurs faibles moyens, devaient maîtriser une situation exceptionnelle.

Dans cette période difficile, Pierre Valleau marqua une fidélité absolue à l'Empereur et au régime militaire. Mais il s'opposa plusieurs fois à des réquisitions ou à des exigences du gouverneur qu'il jugeait abusives.

Au cours de son mandat, qui semble avoir été très « consensuel », il bénéficia constamment du soutien de la loge maçonnique flottaise les *amis de l'ordre* qui le nomma *vénérable* et aussi de celui de Brizard Durocq. Redevenu membre de la municipalité en tant que *notable*, il est appelé à délibérer sur les questions financières et à contrôler le compte de gestion annuel. La municipalité prit en charge, sous sa direction, un fonds d'entraide communal dont le financement était assuré en grande partie par les dons de la paroisse catholique que la liberté des cultes, rétablie par l'Empereur et la signature du Concordat, avaient revivifiés.

Eric Lem



Une projection du bassin et de son environnement



Le chantier du 1^{er} lot



Quercus Ilex

LA MALADRERIE :

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU BASSIN DE RÉTENTION, DE LA VOIE D'ACCÈS ET DES ALLÉES PIÉTONNES

Le projet de la Maladrerie avance à grands pas et, conformément au planning initial, les premiers occupants devraient prendre possession de leur logement au premier semestre 2018

Mais de quoi sera fait l'environnement paysager de la Maladrerie ? C'est avec le responsable des travaux que nous allons ici vous en dévoiler le détail.

Le projet d'aménagement vise à intégrer les ouvrages de régulation et d'infiltration des eaux pluviales, dans un environnement paysager et de réaliser les liaisons piétonnes sécurisées à partir de la piste cyclable, le long de la route de Saint Martin jusqu'à la zone pavillonnaire de la Maladrerie.

Les eaux pluviales seront dirigées vers un premier bassin de rétention, aménagé de la manière suivante :

- le fond du bassin comportera des galets posés sur un lit de sable.
- Les talus de faible pente et le fond seront ensemencés de plantes vivaces et graminées phytoremédiatrices, [NLR. La phytoremédiation est une technique de dépollution basée sur les plantes et leurs interactions avec le sol et les microorganismes. Cette technique concerne plus particulièrement l'épuration des eaux et la dépollution des sols]. Elles permettent le traitement des eaux de ruissellement des chaussées, notamment pour l'élimination des hydrocarbures.

Un deuxième bassin de rétention et d'infiltration, d'une surface de 1725m² et d'une hauteur d'eau de 25cm, comprendra un ouvrage de régulation vers le réseau existant. Il sera paysagé : ensemencé de plantes vivaces, comme, pour les rives et pour les berges, et plantation d'arbustes variés en périphérie.

Les allées piétonnes seront constituées d'une fondation en gravier spécifique avec un revêtement en béton lavé de fine granulométrie, avec une pente transversale de 2% délimitée par des bordures permettant l'écoulement des eaux de ruissellement vers les espaces verts.

De chaque côté de l'allée piétonne et de la voie d'accès, des arbres d'alignement seront plantés, soit quatre rangées de chênes verts (Quercus Ilex).

L'ensemble du terrain sera engazonné et planté de Quercus Ilex et de quelques pins parasol.

Enfin, le long de la piste cyclable de la route de Saint Martin, une haie d'arbustes variés sera plantée.





Les algues vertes derrière la jetée en novembre 2013

LES ALGUES VERTES À LA FLOTTE, « un marronnier (*) bien cher et encombrant »

S'il est bien un sujet qui est hélas devenu le « marronnier » (*) annuel pour La Flotte, c'est celui de la prolifération des algues vertes, en particulier sur les sites de La Clavette et de l'Arnairault.

En effet, depuis de nombreuses années, on constate, entre les mois de mai et octobre, un arrivage régulier et de plus en plus conséquent d'algues vertes, sources de fortes odeurs nauséabondes, de risques sanitaires pour la population, de préjudices économiques pour les commerces et restaurants, enfin de coûts élevés de traitement pour la commune, et, partant, pour les contribuables flottais.

I- Les algues vertes : de quoi parlons-nous ?

C'est dès le début des années 1970 et en Bretagne que les algues vertes sont devenues gênantes sur la Baie de Saint Brleuc et de Lannion. Puis le phénomène s'est amplifié au fil des ans, touchant de plus en plus de secteurs côtiers et sur des durées de plus en plus longues. On commença alors à parler de "marées vertes".

Les causes de la production de ces algues vertes sont multiples. Des apports excessifs, en azote, phosphore et nitrate, entraînent une surproduction de végétaux aquatiques : c'est le phénomène dit "d'eutrophisation". Mais pour que ce dernier phénomène se réalise, il faut en particulier que 2 conditions soient remplies : de bonnes conditions de lumière ainsi que la présence d'une espèce opportuniste (une "ulve" dans le cas de marées vertes).

On notera par ailleurs que ces algues ne sont dangereuses que lors de leur accumulation et déshydratation. Une croûte se forme à la surface, sous laquelle les algues fermentent et dégagent de l'hydrogène sulfuré toxique à hauteur du sol.

II- La situation de l'Île de Ré et plus particulièrement de La Flotte :

S'agissant de l'Île de Ré, la courantologie du pertuis breton fait que les algues vertes se déposent principalement à trois endroits de l'Île : La Flotte, Saint Martin et Loix. Pour ce qui est de Saint Martin et Loix, les dépôts d'algues sont assez limités en quantité et se situent dans des zones non fréquentées - et donc sans risque sanitaire pour la population. C'est ce qui a conduit les municipalités concernées à faire le choix de laisser les marées emporter ces algues.

À La Flotte, les volumes concernés et leur emplacement, au cœur de la commune, impactent très fortement la vie quotidienne et, à terme, l'économie de la commune.

C'est pourquoi, **dès 2004**, le Maire s'est saisi de cette problématique, mesurant bien les conséquences potentiellement néfastes d'une invasion régulière d'algues vertes au cours de l'été.

Il fit alors ramasser les algues vertes par les services municipaux à l'aide de tracteurs, avant de les faire épandre sur un terrain communal. Mais devant

* Marronnier : il s'agit d'un article de presse sur un événement prévisible qui se reproduit à période fixe.

l'ampleur de la prolifération de ces algues, il décida en 2012 de les faire retirer par une entreprise spécialisée, l'AEMA (Association des Etangs et Marais de l'Île de Ré) et de les faire épandre sur des terrains agricoles, en accord avec les propriétaires concernés, plutôt satisfaits de bénéficier ainsi d'un enrichissement naturel de leur terre.

On relèvera au passage le coût croissant généré par ces ramassages : 26 445,96€ TTC en 2013, 31 366,80€ TTC en 2014 (850 tonnes), 90 993,60€ TTC en 2015 (1992 tonnes) et 59 691,60€ TTC en 2016 (1248 tonnes). Des coûts entièrement supportés par la commune de La Flotte.

En juin 2017, revirement de situation : alors que l'AEMA assurait depuis trois ans leur ramassage et l'épandage sur le champ d'un agriculteur (au lieu-dit La Quinquine, à l'écart des flux touristiques), la commune se voit contrainte de trouver une autre solution, l'exploitant du terrain se déclarant dans l'impossibilité de recevoir les algues en raison d'un problème technique (les galets mélangés aux algues endommageant l'un de ses engins agricoles).

La commune a dû trouver dans l'urgence une solution de remplacement. Elle s'est tournée vers la SAUR, gestionnaire du centre de traitement des déchets de Fontenet, au Sud du département, pour ramasser les algues et les transporter jusqu'au centre de compostage de Fontenet où elles sont transformées en compost, en engrais vert.

Reste que dans le laps de temps nécessaire à la mise en place du nouveau système de ramassage par la SAUR - soit entre début juillet et début août -, le Maire prit la décision de stocker temporairement les algues sur un terrain appartenant à la commune au lieu-dit « Les Pibles ». Celles-ci devaient être transportées, par la COVED, au site de traitement de Fontenet après la saison estivale.

Le 7 septembre 2017, un recours a été déposé pour « abandon de déchets dangereux », suite à la découverte - constatée par huissier - le 21 août, soit avant que n'intervienne la COVED - du site d'enfouissement et de stockage des ulves.

Depuis cette date, trois événements :

- Le Maire, outre une déclaration relative à l'objet de la plainte, n'a pas manqué de répéter ce qui, pour lui, « ancien paysan » ayant exploité pendant plus de dix ans des hectares de vignes et de pommes de terre, est une évidence : la prolifération de ces algues vertes est directement liée aux rejets d'excédents d'engrais azotés riches en nitrates dans les trois rivières débouchant dans l'anse de l'Aiguillon.

Il a également souligné que force était de constater que nombre d'agriculteurs ne sont pas encore disposés à respecter les directives européennes en la matière. Il a précisé que les différentes interventions auprès des autorités compétentes, saisies de longue date sur le sujet par lui-même, n'ont pas à ce jour été suivies d'effet, ce qui, au final, l'a obligé à en appeler à la responsabilité de l'Etat, dans la mesure où les algues proviennent du pertuis breton et s'échouent en limite du domaine public maritime de l'Etat, propriétaire exclusif de cet espace.

- l'entreprise AEMA chargée du ramassage des algues sur les plages de La Clavette et de l'Arnairault a interrompu sa mission dès la mi-septembre.

- la COVED à qui était confié le transport des algues vers le site de compostage de Fontenet a mis un terme à ses rotations dès le 13 septembre, date de parution dans la presse de l'annonce de la plainte déposée.

En conclusion, et devant aussi peu d'écoute et de solidarité, le Maire s'est vu contraint de se tourner vers le Préfet de Charente Maritime.

C'est une nouvelle démarche auprès des autorités nationales, avec l'espoir que chacun des acteurs concernés par cette problématique d'algues vertes se voit invité à prendre toutes actions de nature à réduire de manière drastique les apports en nitrates et phosphates dans les rivières impactées.

Il souhaite que l'ensemble des élus contribuent à trouver des solutions à la fois opérationnelles et financières pour les communes impactées par ce fléau, et notamment La Flotte.



13 septembre 2017



14 septembre 2017



15 septembre 2017



LA PROBLÉMATIQUE DES ALGUES VERTES :

une succession d'interventions ... pas nécessairement fructueuses :

En réaction, plusieurs actions ont été déclenchées. Parmi elles, on citera :

- début 2014, une première alerte est donnée avec une mortalité sans précédent des moules de filières.
- celle du député Olivier Falorni, qui saisit le secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche en vue de mettre en place des mesures d'accompagnement.
- celle du maire et, à l'époque vice-président du Conseil Général, qui, outre des mesures d'exonération des redevances, demandait que l'on ne se limite pas à remédier aux conséquences de ces phénomènes, et que l'on s'attèle aussi à en étudier les causes.
- les conclusions des analyses et études menées par les agences de l'eau sur l'état des eaux des fleuves et rivières de France : la Charente y est décrite comme un nid à pesticides utilisés par l'agriculture.
- L'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) confirma de son côté que les moules n'avaient été touchées ni par un virus ni par une bactérie, et qu'il fallait donc rechercher ailleurs les causes de ces mortalités. Il impute leur mortalité pour 80% aux conditions météorologiques et pour 20% à des facteurs bactériologiques.
- Puis ce fût en août 2014, une invasion d'algues vertes sur les côtes normandes, ce qui conduit le CEVA (Centre d'Etude et de Valorisation des Algues) à les imputer alors aux conditions météorologiques et à la concentration en azote des rivières.

- En octobre 2014, condamnation de la France par la Cour de Justice de l'Union Européenne, pour manquements dans sa lutte contre la pollution par les nitrates et pour ne pas avoir transposé correctement la directive nitrates.

- Le 3 juin 2015, la Communauté de Communes de l'Île de Ré annonce à Léon Gendre le lancement d'une étude par la CDC sur la prolifération des algues vertes, en 3 volets :

- suivi des marées vertes sur les côtes rétaises,
- recherche des causes de cette prolifération,
- possibilités de stocker et de valoriser les algues ramassées.

Pour La Flotte, la solution préconisée par la CDC consiste en le ramassage des algues en conformité avec les normes de sécurité, le transport en bennes étanches des algues jusqu'au site de Fontenet (plateforme gérée par la Saur), analyse de ces algues et compost destiné à être valorisé en agriculture.

La CdC a joint à ses recommandations un guide pour la protection des travailleurs exposés édicté par la DIRECCTE Bretagne en 2012.

Il reste entendu que toutes ces opérations étaient à la charge du donneur d'ordre, à savoir la commune de La Flotte.



Le bassin

AGRICULTURE IRRIGUÉE

BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2017

Une réunion de bilan de campagne s'est tenue au Clos-Martin le 23 novembre dernier avec l'ensemble des partenaires de la relance de l'agriculture sous irrigation : Association des irrigants, techniciens de la SAUR et commune.

La campagne a été satisfaisante malgré les pointes de sécheresse d'avril et d'octobre.

Les deux producteurs de pommes de terre, Romain et Kevin, ont récolté chacun environ 150 tonnes sur 13 hectares. L'un a irrigué toutes ses parcelles alors que le second en a irrigué une bonne moitié (7 ha). Romain a cultivé des variétés classiques (Alcmaria très précoce, Charlotte et Annabelle). Kevin a expérimenté des variétés aux noms moins connus du grand public : Osiris, Verona, Jazzy, Penni, Perline et Vitabella.

Les maraîchers, de leur côté, sont satisfaits, en particulier Fabrice dont les tomates ont, cette année, échappé aux attaques de « *Tuta Absoluta* », insecte dont la larve minuscule attaque, en particulier, les fruits et les feuilles de la tomate. L'an dernier, elle avait ravagé l'essentiel de sa récolte. La culture d'autres espèces, en rotation après la tomate, explique sans doute ce résultat favorable.

Cette année, plus favorable, ils ont mis en place 3000 plants, à raison de 1500 en extérieur et 1500 sous serre. Ils ont utilisé une grande diversité de variétés (une vingtaine) de couleurs et de formes diverses, pour le plus grand plaisir des consommateurs.

La consommation d'eau varie selon le type de culture, elle est donc très variable d'un exploitant à l'autre. La qualité de l'eau est très suivie et sévèrement contrôlée par les organismes officiels agréés.

Les consommations d'eau individuelles ont été relevées et les conventions de paiement de la redevance ont été signées par les irrigants pour un montant total d'environ 10 300 euros.

Le montant de la redevance, fixé à 0,60 euros/m³ d'eau et inchangé depuis

2015, sera révisé en 2018, la production étant maintenant en phase de croisière. Le choix a été fait d'un montant différencié de la redevance :

- maraîchers : 0,60 euros/m³ d'eau (inchangé) ;
- centres équestres : 0,65 euros/m³ d'eau ;
- producteurs de pommes de terre : 0,70 euros/m³ d'eau.



L'arrosage par aspersion



Une borne d'irrigation

Des nouvelles... du marché



Table des fruits de mer



Table du chocolat

LA SEMAINE DU GOÛT : OU LA DÉCOUVERTE DES SAVEURS LOCALES

Grâce aux commerces de bouche du marché et du centre bourg et le dynamisme d'Alain Croci, Adjoint chargé des marchés et de ses collègues, la semaine du goût est devenue une véritable institution.

Pour rien au monde, les enfants du Jardin d'Eveil et de l'école Maternelle, accompagnés de leurs maîtresses et animatrices avec le renfort de parents d'élèves, n'auraient manqué cet événement annuel. Ce sont près de 80 petits qui ont déambulé dans le marché.

Ce vendredi 13 octobre, les voûtes du marché résonnaient des exclamations de surprise, des cris de joie, ... des enfants découvrant les belles tables des produits à déguster. Pour les premières années, ce fut la découverte des fruits de mer, cochonnaille, fromage, dessert, chocolat, ...

Nous remercions tous ces professionnels des « métiers de bouche » et de la restauration qui se sont investis pour proposer à ces jeunes gastronomes la découverte des saveurs du marché.



Table de la cochonnaille

Le Bulletin Municipal poursuit sa rubrique « Rencontre avec ... ». Nous vous proposons, aujourd'hui, de partager un moment avec Evelyne, entrée au service de la commune, il y a quarante ans ...



Evelyne Bonnaud à son bureau de la mairie

Rencontre avec... **Evelyne Bonnaud**

Evelyne Bonnaud, figure bien connue des habitants de La Flotte, s'apprête à tourner une page importante de sa vie. Directrice générale des services de la mairie depuis 1992, elle entend à présent goûter une retraite bien méritée. Mais avant, « qu'elle ne soit débordée comme tous les retraités », nous avons voulu l'écouter dévoiler quelques pans de son parcours familial et professionnel.

Des racines flottaises :

Au départ, il y a les grands-parents d'Evelyne Bonnaud, nés au début du siècle précédent à La Flotte, qui demeuraient rue de Milan (devenue ensuite rue André Favreau), exerçant les métiers de couturière et de cuisinier. Ils eurent six enfants dont le père d'Evelyne, né en 1932 (5^{ème} de la fratrie).

Celui-ci et son épouse rejoignent ses oncle et tante qui tenaient une boucherie dans le quartier Saint Nicolas ainsi qu'un banc sur le marché de La Rochelle. Et c'est dans cette ville qu'Evelyne est née en 1955.

Evelyne a passé toute son enfance dans ce quartier Saint Nicolas, devenu celui des antiquaires après avoir été celui des avitailleurs par la proximité du port. Evelyne nous décrit ce quartier très vivant, avec de nombreux bistros qui faisaient aussi office d'épicerie.

Ceci dura jusqu'au tout début des années 1970, quand la plupart des habitations du quartier Saint Nicolas furent déclarées insalubres, les familles étant alors

relogées à Mireuil. Les parents d'Evelyne choisirent, de leur côté, de faire construire à Lagord.

Pendant toutes ces années rochelaises, Evelyne a fréquenté le Lycée Dautet. Entrée à l'âge de 5 ans, elle en est sortie en 1974, à 18 ans, Baccalauréat, option gestion, en poche.

Mais problème : alors que jusqu'au début des années 1970, le lycée parvenait à placer ses élèves bacheliers sur le marché du travail, la première crise pétrolière et avec elle, son lot de difficultés économiques, surgit en 1973, obligeant le lycée à renoncer à ces placements et contraignant Evelyne, à trouver des "petits boulots" dès la fin du lycée.

Le hasard faisant parfois bien les choses, l'oncle et la tante d'Evelyne ont vendu en 1973 à son père le banc du marché qu'ils occupaient à La Rochelle. Evelyne les y a donc rejoints. Elle avait réalisé avec sa classe et l'association de commerçants du marché une étude sur les habitudes de consommation des rochelais. Remarquée pour la qualité de son travail, Evelyne fût ensuite contactée par la Mairie de Lagord pour participer au recensement de 1975.

Entre-temps, en 1973, Evelyne faisait la connaissance de son futur mari, Alain, originaire de l'Ardèche.

Alain avait, à sa sortie de l'école de l'EDF, en 1970, été affecté comme agent à La Rochelle, puis dans l'île de Ré, en résidence à La Flotte où il rencontra Evelyne. Ils se marièrent en 1975.

Pour Evelyne, ce fût la poursuite des emplois saisonniers à La Flotte. Et fin 1976, son mari ayant obtenu sa mutation pour le district EDF de La Flotte, le couple s'installa rue des Pêcheurs. Puis rue Charles Biret, en septembre 1977, après la naissance de leur fille Vanessa.

Une carrière construite à la force du poignet :

Léon Gendre, fraîchement élu maire, fit organiser un concours par le Centre de Formation des Personnels Communaux (désormais dénommé Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, rattaché au Département) en vue du recrutement d'un agent communal. Evelyne s'y présenta, le remporta, et obtint l'examen d'agent de Bureau.

Evelyne se souvient de ses premiers contacts avec le Maire qui ne furent pas des plus faciles soit à cause de sa grande réserve, soit parce qu'il voulait tester sa nouvelle collaboratrice.

Elle prit ses nouvelles fonctions le 1^{er} juin 1978, comme agent auxiliaire. Elle rejoint une toute petite équipe, trois personnes : Geneviève, Marie-Paule et le secrétaire générale, Yonel Duplan. La commune comptait alors 1 737 habitants.

A cette époque, la polyvalence s'imposait, même si chacune avait la charge de certains dossiers, pour Evelyne : l'état civil, les relations avec les agriculteurs, le recensement militaire, les documents administratifs, ...

La suite fut faite d'opportunités qu'Evelyne sut saisir à force de travail et d'un grand dévouement à la tâche.

Elle continua à passer des examens de la fonction territoriale. Elle fut reçue, en 1981, à l'examen d'Agent de Bureau Dactylographe (à cette époque, la micro informatique et son traitement de texte n'étaient pas arrivés. C'était le temps des machines à écrire). Elle tapait les courriers et les rapports du maire et du secrétaire général.

Mais Evelyne ne s'est pas arrêtée là. Elle poursuivit sa formation par correspondance, auprès du centre de la fonction territoriale, afin de ne pas trop s'éloigner de sa famille. Après sa réussite au concours, elle fut admise au grade de Commis de Mairie (1982). C'est en 1988 qu'elle fut admise au titre et à la fonction de Rédacteur.

Le Secrétaire Général de Mairie, M. Duplan, ayant quitté son poste, il fallait lui trouver un remplaçant.

Après quelques tentatives infructueuses, le Maire a réalisé que la solution était là, à la mairie : c'était Evelyne qui avait assuré l'intérim du poste de secrétaire général pendant ce temps. Il réussit à la convaincre.

Evelyne a très vite pris la mesure de ses nouvelles responsabilités de Directrice Générale des Services qu'elle a assumées jusqu'à ce jour. Durant ces années,



elle a été partie prenante des mutations qu'a vécu la commune, entre autres l'évolution des effectifs, d'une vingtaine d'agents en 1992 à une cinquantaine aujourd'hui.

Les moments forts de sa longue carrière :

Difficile pour Evelyne de tous les citer, mais à chaque fois beaucoup d'adrénaline, de sueurs froides et d'émotion.

- De grands moments de satisfaction lors de la remise de tous les prix et labels à la Mairie de La Flotte (Les Plus Beaux Villages de France, Pavillon bleu, prix de l'habitat, etc ... se rapporter au précédent bulletin municipal sur les 40 ans de mandat),
- La construction des logements aidés soit en locatifs ou en primo-accessions en particulier la réalisation de l'opération de la rue Sagebin Sibille Lavertu,
- Des dossiers passionnants concernant tous les travaux d'embellissement de La Flotte
- L'organisation de tous les spectacles pyrotechniques et reconstitutions historiques, avec aussi leur lot de tracasseries administratives mais tellement riches en enseignement et en échanges.
- La tempête Xynthia et le rôle de coordination des secours et de mise en place de l'aide aux populations

Evelyne exprime un attachement fort à sa commune, aux habitants, à la fierté du travail effectué, ...

Elle compte rester vivre à La Flotte, ce qui n'exclut pas de voyager en France où elle compte des proches ou des amis, et à l'étranger pour changer d'horizon.

Gageons qu'entre la lecture, la marche, le vélo et son petit fils de 2 ans, Axel, Evelyne ne manquera pas d'activités au point, comme on vous l'a dit au début, d'être débordée !



Evelyne et son vélo électrique, entouré du maire et de ses adjoints



Brigitte Bailly

Bienvenue à **Brigitte Bailly**, notre nouvelle Directrice Générale des Services (DGS)

Brigitte Bailly a pris ses fonctions à la Mairie en juin 2017. Enthousiaste et volontaire, elle se dit ravie d'être arrivée à La Flotte pour occuper le poste de DGS (Directrice Générale des Services), à la tête d'une équipe d'une cinquantaine de personnes (les services administratifs, techniques, scolaires, ménagers, la police municipale).

Originaire de Charron, elle a suivi la formation de l'Ecole Nationale de l'Administration des Cadres d'Angers et titulaire d'une licence Patrimoine et Tourisme ainsi que d'un diplôme universitaire d'Histoire de l'art.

Passionnée dès son plus jeune âge par la « chose publique », Brigitte s'est toujours sentie portée par un esprit de mission au service d'un territoire, des personnes.

Une grande expérience des problématiques territoriales du littoral et du tourisme :

Brigitte souhaite faire partager, à ses nouvelles équipes, toute l'expérience qu'elle a pu acquérir au cours de ses années dans la fonction territoriale :

- Communauté d'Agglomération de La Rochelle de 1980 à 1983,
- "Secrétaire Générale de Mairie" (ancienne dénomination des DGS) à la Mairie de Charron de 1983 à 1992,
- Office Départemental d'HLM (Habitat 17) de 1992 à 1995,
- DGS à la Mairie de Saint Martin de Ré de 1996 à 2008,
- DGS à la Mairie d'Angoulins de 2008 à 2017.

Comment voit-elle l'exercice de ses fonctions à La Flotte ?

Pour Brigitte, son rôle est multiple et souhaite s'investir pour :

- coordonner l'ensemble des services de la collectivité,
- contribuer à la mise en œuvre de la politique décidée par les élus,
- assurer une bonne qualité de service de proximité,

Elle est très attachée au travail en binôme pour conforter des points d'amélioration au niveau du service rendu.

C'est donc, dans un esprit d'écoute et d'ouverture, pourvue d'une solide expérience des sujets touchant à l'île de Ré, aux problématiques des communes du littoral charentais et aux sujets touchant à l'habitat social que Brigitte vient nous rejoindre.



Véhicule de service



Surveillance des espaces verts



Véhicule de la police municipale

UNE PERSONNALISATION DES VÉHICULES DE LA COMMUNE

Les véhicules de la commune sont, maintenant, reconnaissables depuis l'apposition du « blason de la Flotte » sur les carrosseries. De plus, le parc automobile a été rajeuni, en particulier le véhicule de la police municipale, avec de nouveaux équipements.

Par ailleurs, un véhicule spécifique a été acquis pour la surveillance des espaces naturels et agricoles.



UN NOUVEAU MINI BUS

Dans le cadre de la mise à disposition d'un mini bus et de sa maintenance, la société prestataire a livré un véhicule neuf avec un « nouveau look ». Les publicités ont changé. Pour profiter du service, les associations doivent s'adresser au secrétariat de la mairie pour établir le contrat d'utilisation et prendre les clés.

Une petite participation est demandée, en fonction du kilométrage effectué.

VENTE DU MATÉRIEL RÉFORMÉ.

Vous pouvez toujours retrouver sur le site « AGORA STORE », la vente de matériel dont la commune se sépare : outillage, matériel agricole, véhicule ...

Ce genre de vente, via le site Internet dédié, s'effectue par enchère et la meilleure est retenue. Si du matériel vous intéresse, allez souvent sur le site (www.agorastore.fr) jusqu'à la date limite de vente.

Grande activité dans l'église Ste Catherine le dernier wek-end de novembre



Pascale Brenelli - Poitevin explique sa restauration

Le samedi 25 novembre, en fin d'après-midi, plus de 160 personnes sont venues assister au dévoilement du tableau « *Le martyre de Sainte Catherine d'Alexandrie* » après sa restauration.

Tout d'abord, M. le Maire, Léon Gendre, après avoir salué la nombreuse assistance, a affirmé que la municipalité mettait un point d'honneur à bien entretenir le patrimoine de la commune, de ses bâtiments et leurs mobiliers. L'église est propriété de la commune qui doit veiller à la qualité de cet ensemble : bâtiment, vitraux, tableaux, ...

Puis, le Père Cottureau, curé de l'ensemble Pastoral de l'île de Ré, exprima toute sa gratitude à M. le Maire et la municipalité pour l'excellence de l'entretien de l'église. Il remercia tous ceux et celles qui veillent à sa beauté. Il termina en souhaitant bonne fête à toutes les Catherine présentes.

Roger Touton, membre de l'association des Amis de l'église, expliqua la nécessité de la restauration de ce tableau. Il raconta rapidement son histoire, œuvre réalisée en 1683 par le peintre Antoine du Ronnel à la suite d'une commande.

Ensuite, il évoqua brièvement Sainte Catherine d'Alexandrie, son martyre, sa légende, ... avant de passer la parole à la restauratrice du tableau.

Pascale Brenelli-Poitevin, conservatrice-restauratrice installée à Loix, raconta, à l'assistance très attentive, les différentes étapes de cette importante restauration. Ce tableau (*de 243 cm sur 172 cm*) fut amené dans son atelier de Loix puis dans celui de Christian Morin à Bergerac pour divers traitements.

Elle précisa que : « *cette restauration fut colossale. Elle a pris plus de douze mois. Il a fallu retirer les anciennes retouches. Des découvertes surprenantes nous attendaient. Je suis ravie d'avoir eu à restaurer ce très beau tableau* ».

La soirée s'acheva sur le récit d'un long poème composé et dit par Jacqueline Berny-Lapalus, poétesse domiciliée à La Flotte. Elle sut nous faire partager la magie des mots et de la peinture, nous inviter au rêve et à la méditation.

Pour clore ce moment d'émotion, l'association des *Amis de l'église* invita l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le lendemain, dimanche 26 novembre, l'Harmonie, s'installa dans l'église Sainte Catherine pour fêter Sainte Cécile la patronne des musiciens.



L'Harmonie dirigée par Bernard Perrain

Le port de La Flotte sur la façade de la Préfecture

Au mois de septembre, en raison de divers événements qui ont vu la participation de plusieurs ministres, une exposition sur **le thème de la Mer et du patrimoine**, était disposée sur la façade de l'Hôtel de la Préfecture, rue Réaumur à La Rochelle, pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Un passant perspicace a reconnu des bateaux de notre port. Sur la dizaine de bateaux exposée, trois font partie de l'association Flottille en Pertuis, dont deux dans le havre d'échouage de la commune : « *Général Leclerc* » et « *Laisses les Dire* ».



Façade de la préfecture de La Rochelle



Pierre et Gisèle Braud, Noces de Platine



Michel et Monique Berloin, Noces de Palissandre



Paul et Georgette Buet, Noces de Palissandre



Jean-Claude et Jocelyne Prillaud, Noces d'Orchidée



François et Jacqueline Halter, Noces d'Orchidée



Roger et Françoise Zélie, Noces d'Or

Le repas de l'âge d'or

C'est le samedi 9 décembre, à la salle de la Base Nautique qu'avait lieu la réception annuelle des aînés de la commune. C'est toujours un moment intense de convivialité, organisé par Marie-Thérèse Epaud, Adjointe chargé des Affaires Sociales et présidé par Monsieur le Maire.

Ce repas festif, préparé et servi par la Sté Arsonneau, a réuni près de 210 convives. Il a été animé par l'orchestre « Kasino » de Luçon. Entraînés par le dynamisme des musiciens, Bernard, Christian et Jean-Paul, les danseurs ont pu s'adonner à leur plaisir.

C'était l'occasion de fêter les anniversaires de mariage : 1 noce de platine (70 ans de mariage), 2 noces de palissandre (65 ans), 2 noces d'orchidée (55 ans) et 3 noces d'or (50 ans). La doyenne de l'assemblée, née en 1923, a été honorée.

Une surprise pour tous ! Monsieur le Maire, à l'occasion de ses 40 ans de mandat au service de la commune, a souhaité honorer tous ceux et celles qui comme lui sont nés en 1937. Toutes les femmes et les hommes de cette année ont été invités à se retrouver autour d'une pièce montée offerte par M. Léon Gendre. Celle-ci fit le régal de tous.



Jacqueline Dervieux, notre doyenne



Philippe et Francine Manuelle, Noces d'Or



Michel et Chantal DEHONDT, Noces d'Or.



La classe 1937



Anniversaire de l'Armistice

C'est sous un soleil radieux que le public nombreux a accompagné les élus, les associations d'anciens combattants et leur porte drapeau, les pompiers, les enfants des écoles et l'association de Gymnastique PLF, au monument aux morts.

Ce devoir de mémoire collectif a laissé une place particulière aux enfants des écoles qui ont chanté la Marseillaise, sous la conduite de Bernard Perrain, directeur de l'Harmonie.

Dans son discours, M. le Maire a annoncé que des rues de la commune seraient attribuées à deux grands hommes français : Georges Clémenceau et Jean Moulin.

A l'issue de la cérémonie, tous les participants ont suivi l'Harmonie jusqu'à la mairie pour le traditionnel vin d'honneur.

Le Bulletin Municipal remercie les enseignants et les enfants pour leur active participation.



Les enfants chantent la Marseillaise sous la direction de Bernard Perrain

Plan Communal de Sauvegarde P.C.S.

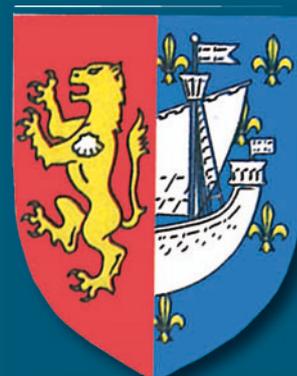
Le « Plan Communal de Sauvegarde » décrit l'organisation des interventions de secours en cas de risque majeur : submersion, inondation, feu, dérèglement climatique, pollution, ...

Pour ce faire, le territoire communal est divisé en secteurs. Dans chaque secteur, une ou plusieurs personnes ont accepté de s'engager à informer les voisins des comportements à tenir face aux risques graves et parfois inattendus

La commune recherche toujours parmi ces habitants, ceux qui souhaiteraient renforcer ce groupe de volontaires soucieux de ses voisins en cas de risque.

Si vous désirez participer au « Plan Communal de Sauvegarde », n'hésitez pas à contacter :

Alain Croci à la Mairie ou au 06 10 51 38 33



Au revoir aux Sœurs de la Sagesse

Un chapitre de l'histoire de La Flotte s'achève. Les Sœurs de la Sagesse, dont la congrégation a tant participé à la vie communale, quittent en effet le Couvent de la rue Gustave Dechézeaux, un lieu important, reconnu par tous, quelles que soient les opinions et les pratiques, un lieu ouvert où tout le monde pouvait frapper.

Sœur Anne-Marie, la supérieure de la communauté, les Sœurs Philomène et Marie nous ont quittés début octobre pour goûter une retraite bien méritée. Jusqu'au bout, elles ont vécu au cœur de la commune avec le souci de partager les joies et les peines de chacun. Un hommage leur a été rendu à l'église de la Flotte, le dimanche 10 septembre dernier.

On rappellera que c'est très exactement **le 29 août 1725** qu'arrivèrent à La Flotte deux religieuses de la congrégation, envoyées alors par leur Mère fondatrice, Marie-Louise Trichet. Leur mission : dispenser des soins à l'hospice et instruire les jeunes filles (à l'époque privées d'école).

En ce début du XVIII^{ème} siècle, nous sommes sous le règne de Louis XV, au tout début du Siècle des Lumières et plusieurs décennies avant la Révolution française. C'était alors les institutions ecclésiastiques qui se chargeaient, au sein des communes, d'apporter secours et assistance, de dispenser des soins aux malades et aux blessés, et d'instruire la population.

Grâce aux Sœurs de la Sagesse, la commune a bénéficié très tôt d'un service de santé de proximité, avec l'Hospice près de l'église [NDLR. *d'où le nom de la rue*] jusqu'à sa vente en 1876, avec ensuite le dispensaire installé au couvent de la rue Gustave Dechézeaux et, enfin, avec le cabinet d'infirmiers, place de Verdun ouvert dans les années 1980, prémice des cabinets libéraux.

Dans le domaine de l'éducation, les jeunes filles purent, dès 1725, recevoir le même enseignement que celui dispensé aux garçons et, en 1863, les Sœurs



Sœurs Anne-Marie, Philomène et Marie

reçurent le titre d'« institutrice communale », qu'elles conservèrent jusqu'en 1878, date de l'ouverture de l'école laïque des filles sur le cours Félix Faure [NDLR. *actuel bâtiment à côté de La Poste*].

Aujourd'hui, demeurent encore des écoles privées confessionnelles réunies dans « Le Réseau de la Sagesse » dont l'école Sainte Catherine fait partie.

Alors, au nom de toute l'équipe municipale et de tous les habitants de La Flotte, merci à vous, Sœurs de la Sagesse pour votre disponibilité à la vie des habitants de la commune durant près de trois siècles.

État civil deuxième semestre **2017** - La Flotte

NAISSANCES

ESCANDELL Alice	10 août
COURILLEAU DAVILLA Lisa	08 septembre
DAUGE VAUX Arthur	10 octobre

MARIAGES

SÉROT Thomas et ROUSSEAU Jeanne	07 juillet
LENEUF Antoine et LEDOUX Ophélie	01 septembre
CURSAN Nicolas et TAITON Jessica	16 septembre
BALLOT Eric et MIAS Stéphanie	16 septembre
LACOSTE Charles et MAIRET Patricia	30 septembre
POINDRON Grégory et JEMIN Aurélie	07 octobre
GUIET Emmanuel et LOIZEAU Stéphanie	14 octobre
PÉRONNET Jean-Claude et TANASE Carmen-Mariana	28 octobre
AÏSSANI Morad et SERVIT Anne-Laure	04 novembre

DECES

GEFFRAY André	11 août
MOZZANI Philippe	22 août
PAITRAULT Lydia	09 septembre
NAESSENS Paulette Ve DAUTRICOURT	12 septembre
CUIRY Ginette Vve CLIQUET	18 septembre
PIEDOR Léone	08 octobre
BRUNET Georgette Vve FRENOT	08 octobre
BERLAND Denise Vve DEVOYON	15 octobre
KÖNIG Charles	18 novembre
GILLIS épouse VITAL Chantal	07 décembre
MERCIER Sylviane	09 décembre



*Monsieur le Maire,
les adjoints et les conseillers municipaux
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
pour la nouvelle année, animée par
l'harmonie municipale*

Dimanche 7 janvier 2018 à 17h 00

Salle de la Base Nautique

À l'issue de cette réception le cocktail du nouvel an sera offert !